

# MONAT PASSPORT 2025

## FAQ POUR PARTENAIRES DE MARCHÉ AU CANADA

\*La FAQ peut changer\*

*Le 13 mars 2025*

**Q : QUELLES SONT LES DATES DU VOYAGE?**

R : Passport 2025 aura lieu du 4 au 7 mai 2025 au Hard Rock Hotel Punta Cana, une expérience tout compris à Punta Cana, République dominicaine.

**Q : QUELLES SONT LES DATES DE LA PÉRIODE DE QUALIFICATION?**

R : La période de qualification s'étend du 1er août 2024 au 31 janvier 2025.

**Q : QUI PEUT PARTICIPER AU VOYAGE PASSPORT 2025?**

R : Tous les partenaires de marché MONAT aux É.-U., au Canada, au Royaume-Uni, en Irlande, en Pologne, en Lituanie, en Espagne, en France, en Australie et en Nouvelle-Zélande qui sont en règle avec MONAT au moment du voyage sont admissibles.

Les règlements peuvent varier selon le pays. Les partenaires de marché devraient consulter la FAQ pour leur pays pour voir les critères de qualification.

**Q : SI JE DEVIENS PARTENAIRE DE MARCHÉ PENDANT LA PÉRIODE DE QUALIFICATION, PUIS-JE QUAND MÊME ME QUALIFIER POUR PASSPORT 2025?**

R : La période de qualification est ouverte à tous les partenaires de marché MONAT, peu importe leur date d'inscription, à condition de satisfaire aux critères de qualification.

**Q : COMMENT PUIS-JE ME QUALIFIER POUR PARTICIPER AU VOYAGE PASSPORT 2025?**

R : Les partenaires de marché peuvent se qualifier en satisfaisant aux exigences listées dans le tableau ci-dessous.

| PÉRIODE DE QUALIFICATION<br>DU 1er AOÛT 2024 AU 31 JANVIER 2025 |                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ÉCHELON                                                         | EXIGENCES                                                                                                                                                                                                                                                | RÉCOMPENSE                                                                                                                                                                                                                                                         |
| 1                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• PARRAINAGE PERSONNEL : 10 PM, 20 VIP</li> <li>• PARRAINAGE DU GROUPE PERSONNEL : 20 PM, 35 VIP</li> <li>• VOLUME DE GROUPE : VG de 50 000</li> </ul> <p><b>RANG PAYÉ EN JANVIER 2025 : BMG ou plus haut</b></p> | <p>Chambre d'hôtel pour 1 personne<br/>+<br/>Forfait repas tout inclus pour 1 personne<br/>+<br/>Billet d'avion pour 1 personne<br/>+<br/>Transport terrestre entre l'aéroport et le centre de villégiature<br/>(seulement les jours de voyage du programme)</p>   |
| 2                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>• PARRAINAGE PERSONNEL : 12 PM, 30 VIP</li> <li>• PARRAINAGE DU GROUPE PERSONNEL : 30 PM, 90 VIP</li> <li>• VOLUME DE GROUPE : VG de 70 000</li> </ul> <p><b>RANG PAYÉ EN JANVIER 2025 : MMA ou plus haut</b></p> | <p>Chambre d'hôtel pour 2 personnes<br/>+<br/>Forfait repas tout inclus pour 2 personnes<br/>+<br/>Billet d'avion pour 1 personne<br/>+<br/>Transport terrestre entre l'aéroport et le centre de villégiature<br/>(seulement les jours de voyage du programme)</p> |

|          |                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>3</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PARRAINAGE PERSONNEL</b> : 15 PM, 45 VIP</li> <li>• <b>PARRAINAGE DU GROUPE PERSONNEL</b> : 45 PM, 140 VIP</li> <li>• <b>VOLUME DE GROUPE</b> : VG de 100 000</li> </ul> <p><b>RANG PAYÉ EN JANVIER 2025</b> : MM ou plus haut</p> | <p>Chambre d'hôtel pour 2 personnes<br/>+<br/>Forfait repas tout inclus pour 2 personnes<br/>+<br/>Billet d'avion pour 2 personnes<br/>+<br/>Transport terrestre entre l'aéroport et le centre de villégiature<br/>(seulement les jours de voyage du programme)</p> |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

- Les partenaires de marché que vous avez personnellement parrainés et ceux inscrits au sein de votre groupe personnel doivent s'inscrire et générer un VG de 200 ou plus au cours des 30 premiers jours pour compter en vue de votre qualification.
- Les VIP inscrits doivent avoir une commande Flexship active jusqu'au 15e jour du mois suivant leur mois d'inscription aux fins de la qualification.

### DÉFI PASSPORT POUR LES NOUVEAUX PMG DU 1ER AU 31 AOÛT

• Atteignez le rang de partenaire de marché gestionnaire (PMG) pour la première fois entre **le 1er et le 11 août 2024** et votre VG pour le mois d'août sera **MULTIPLIÉ PAR TROIS** en vue de l'atteinte des exigences de qualification pour Passport, pour vous ET votre parrain ou marraine.

• Atteignez le rang de partenaire de marché gestionnaire (PMG) pour la première fois entre **le 12 et le 31 août 2024** et votre VG pour le mois d'août sera **DOUBLÉ** en vue de l'atteinte des exigences de qualification pour Passport, pour vous ET votre parrain ou marraine.

\*Votre VG pour le mois d'août est seulement multiplié par deux ou trois pour l'atteinte des exigences de qualification pour Passport, pour vous et votre parrain ou marraine. Le VG ne sera pas multiplié par deux ou trois pour votre lignée ascendante et ni pour l'atteinte du VG requis pour votre rang.

**Q : QUI EST CONSIDÉRÉ COMME ÉTANT UN NOUVEAU PMG?**

R : Aux fins de cet incitatif, un nouveau PMG est défini comme étant :

Tout partenaire de marché qui atteint le rang de PMG pour LA PREMIÈRE FOIS entre le 1er et le 31 août 2024.

**Q : SI JE DEVIENS PMG POUR LA PREMIÈRE FOIS ENTRE LE 1ER ET LE 31 AOÛT 2024, QUAND EST-CE QUE LE VG DOUBLÉ OU TRIPLÉ APPARAÎTRA SUR L'OUTIL DE SUIVI PASSPORT POUR MOI ET MON PARRAIN OU MA MARRAINE?**

R : Le VG pour le mois d'août sera multiplié par deux ou trois et affiché dans l'outil de suivi Passport entre le 1er et le 5 septembre pour les nouveaux PMG et leurs parrains.

**Q : PUISQUE J'AI PARRAINÉ UN NOUVEAU PMG PROMU ENTRE LE 1ER ET LE 31 AOÛT, EST-CE QUE MON VG SERA MULTIPLIÉ PAR DEUX OU TROIS AUSSI?**

R : Seulement le VG provenant des personnes qui ont atteint PMG pour la première fois sera multiplié par deux ou trois (selon la date à laquelle elles ont atteint le rang de PMG) en vue de l'atteinte du VG requis pour Passport.

**Q : QU'EST-CE QU'UN GROUPE PERSONNEL?**

R : Le groupe personnel comprend un partenaire de marché et sa lignée descendante en entier jusqu'à, mais sans l'inclure, le prochain bâtisseur de marché gestionnaire (titre de carrière) ou plus haut.

**REMARQUE :**

- Les PM et VIP que vous avez personnellement parrainés comptent pour le total de parrainage personnel du groupe, y compris ceux qui dépassent les exigences minimales pour le parrainage personnel.
- Tout titre de carrière de bâtisseur de marché gestionnaire (BMG) ou plus haut dans votre lignée descendante au début de la période de qualification **NE COMPTERA PAS** aux fins de votre qualification. Si la personne au titre de carrière de BMG ou plus haut est rétrogradée pendant la période de qualification, elle comptera aux fins du volume de groupe, des commissions et du rang, mais elle ne comptera pas pour le voyage incitatif Passport 2025.
- Si un membre de votre groupe personnel atteint le titre de carrière de BMG ou plus haut pour la première fois pendant la période de qualification, ses résultats compteront pour votre qualification chaque mois pendant la période de qualification.

**Q : ET SI MES NOUVEAUX CLIENTS VIP SE DÉSABONNENT DU PROGRAMME FLEXSHIP?**

R : Les nouveaux clients VIP qui désactivent leur commande Flexship avant le 15e jour du mois suivant leur inscription ne compteront pas en vue de votre qualification pour le voyage Passport.

EXEMPLE : Si un VIP s'inscrit le 1er septembre 2024 et annule sa commande Flexship le 13 octobre 2024, il ne comptera pas en vue de votre qualification pour le voyage Passport.

**Q : SI J'INSCRIS UN CLIENT VIP QUI DEVIENT PARTENAIRE DE MARCHÉ PAR LA SUITE, COMPTERA-T-IL EN VUE DE MA QUALIFICATION POUR LE VOYAGE PASSPORT?**

R : Oui, mais le fait qu'il soit compté comme VIP ou partenaire de marché dépend du moment auquel la bonification a lieu.

Par exemple :

- Si un VIP s'inscrit en août 2024 et devient partenaire de marché en août 2024, il comptera comme partenaire de marché en vue de votre qualification pour le voyage Passport, mais vous devrez inscrire un VIP additionnel pour vous qualifier pour le voyage Passport.
- Si un VIP qui s'est inscrit AVANT août 2024 devient partenaire de marché entre août 2024 et janvier 2025, il comptera comme partenaire de marché en vue de votre qualification pour le voyage Passport.
- Si un VIP s'inscrit en août 2024 et devient partenaire de marché en février 2025, il comptera comme VIP en vue de votre qualification pour le voyage Passport.
- Si un client VIP s'inscrit en août 2024 et devient partenaire de marché après le 15 septembre 2024 et avant le 31 janvier 2025, il comptera comme VIP ET partenaire de marché en vue de votre qualification pour le voyage Passport.

**Q : SI J'INSCRIS UN NOUVEAU PARTENAIRE DE MARCHÉ AU CANADA GRÂCE À L'INSCRIPTION SANS FRAIS, COMPTERA-T-IL EN VUE DE MA QUALIFICATION POUR LE VOYAGE PASSPORT?**

R : Le nouveau partenaire de marché comptera en vue de votre qualification pour le voyage Passport à condition d'avoir généré un VP de 200 dans les 30 jours suivant son inscription et pendant la période de qualification pour le voyage incitatif Passport (au plus tard le 31 janvier 2025 à 23 h 59, HE).

**Exemple :** Jeanne inscrit un nouveau partenaire de marché qui s'inscrit sans frais. Son nouveau PM génère un VP de 200 au cours de ses 30 premiers jours, avant la fin de la période de qualification pour le voyage incitatif Passport, donc ce nouveau PM compte en vue de la qualification de Jeanne pour le voyage incitatif Passport.

**Q : OÙ LE VOYAGE AURA-T-IL LIEU?**

R : The Hard Rock Hotel Punta Cana, une expérience tout compris à Punta Cana, République dominicaine.

**Q : QU'EST-CE QUI EST COMPRIS DANS LE VOYAGE?**

R :

- 3 nuits à The Hard Rock Hotel Punta Cana
- Billet d'avion aller-retour à l'aéroport international de Punta Cana
- Séance de formation d'une demi-journée
- Reconnaissance exclusive
- Forfait tout compris aliments et boissons dans 9 restaurants uniques. Les articles spécialisés commandés sont la responsabilité financière des participants.
- 13 piscines, NOUVEAU parc aquatique Rockaway Bay et situé en bord de plage
- Divertissement palpitant quotidien et casino
- Spa de calibre mondial offrant des services optionnels aux frais des participants

\*Veuillez consulter les Conditions générales du voyage Passport 2025.

**Q : QU'EST-CE QUI N'EST PAS COMPRIS DANS LE VOYAGE?**

R :

- Le billet d'avion du conjoint/de la conjointe ou de l'invité-e pour les échelons 1 et 2
- Les aliments et les boissons de spécialité ne sont pas inclus dans le forfait tout inclus.
- Repas et frais divers encourus en transit
- Toute excursion ou activité qui n'est pas comprise dans les inclusions
- Frais divers
- Stationnement ou transport vers l'aéroport de départ
- Service de garde d'enfant/Gardiennne
- Frais pour bagages, frais de changement, frais d'assignation de siège ou sièges de qualité supérieure
- Coûts liés aux retards de trajet, connexions manquées, intempéries ou autres interruptions de voyage y compris, sans s'y limiter, l'hébergement en cas de connexion manquée, de vol annulé, de départ hâtif, de négligence ou de circonstances personnelles
- Assurance voyage
- Les permis ou les vaccins requis pour les vols de correspondance aux É.-U. ou dans tout autre pays

**Q : EST-CE QUE MON CONJOINT OU MA CONJOINTE PEUT M'ACCOMPAGNER?**

R : Oui.

Échelon 1 : Le billet d'avion et le forfait tout compris ne sont pas inclus.

Échelon 2 : Le billet d'avion n'est pas compris. La chambre d'hôtel et les repas sont inclus.

Échelon 3 : Le billet d'avion, la chambre d'hôtel et les repas sont inclus. Elle/il doit être inscrit-e en même temps que le partenaire de marché.

Le conjoint, la conjointe ou l'invité-e doit avoir 18 ans au moment de voyager. Elle/il ne peut pas être un partenaire de marché actif (à l'exception des titulaires d'un compte conjoint de partenaire de marché), mineur ou être incapable d'accepter le transport payé par MONAT selon les Conditions générales.

**Q : SI J'ATTEINS L'ÉCHELON 1, PUIS-JE AMENER UN INVITÉ?**

R : L'échelon 1 inclut l'option d'amener un invité non partenaire de marché qui partagera votre chambre.

- Des frais non remboursables de 499 \$ US seront portés à votre carte de crédit ou de débit au moment de l'enregistrement.
- Le billet d'avion des invités inscrits n'est pas inclus.
- Les frais non remboursables pour les invités comprennent : votre chambre partagée, un forfait repas tout compris à partir du souper du 4 mai 2025 jusqu'au déjeuner du 7 mai 2025; un badge, l'accès à la session générale et à la réception de clôture.
- Ce qui n'est pas inclus : le billet d'avion, les articles achetés sur place, les cadeaux et toute autre inclusion n'étant pas expressément indiquée ici.
- Les invités inscrits de moins de 18 ans peuvent partager la chambre d'hôtel d'un partenaire de marché selon les politiques de l'hôtel.
- Le coût d'une chambre pour trois ou quatre personnes sera payable à votre arrivée, s'il y a lieu et selon la disponibilité. Les enfants de moins de 4 ans peuvent séjourner à l'hôtel sans frais supplémentaires.

**Q : QU'Y ARRIVERA-T-IL SI JE ME QUALIFIE POUR LE VOYAGE ET JE M'INSCRIS MAIS JE N'Y PARTICIPE PAS?**

R : Si vous vous inscrivez à Passport mais vous n'y participez pas, vous pourriez être passible d'une amende de MONAT de 1000 \$ US pour couvrir le coût du voyage, basé sur un examen au cas par cas.

**Q : SI JE ME QUALIFIE POUR LE VOYAGE MAIS JE SUIS INCAPABLE D'Y ALLER, PUIS-JE RECEVOIR UNE AUTRE RÉCOMPENSE OU PERMETTRE À QUELQU'UN D'Y ALLER À MA PLACE?**

R : Non, seulement le partenaire de marché s'étant qualifié pour le voyage peut y participer. Aucune substitution ou somme d'argent équivalente ne sera accordée.

**Q : SI JE ME QUALIFIE POUR LE VOYAGE, PUIS-JE AMENER MES ENFANTS?**

R : Si vous décidez d'emmener un enfant lors du voyage Passport 2025 :

- Il est interdit aux enfants d'assister aux sessions, aux réceptions ou aux activités planifiées par MONAT.
- Vous êtes entièrement responsable du coût des invités additionnels dans votre chambre, et s'il y a lieu, ces coûts seront payables directement à l'hôtel au moment de l'enregistrement à l'hôtel.
- Tous les frais de voyage, y compris le billet d'avion et le transport terrestre, sont la responsabilité de la personne qui s'est méritée le voyage.
- La conformité avec tous les règlements concernant le voyage international des mineurs est entièrement la responsabilité du voyageur.

**Q : EST-CE QUE JE SUIS RESPONSABLE DES IMPÔTS SUR LE REVENU ATTRIBUABLE À CE VOYAGE?**

R : Les personnes qui participent au voyage Passport 2025 seront entièrement responsables des impôts sur le revenu attribuables aux récompenses non monétaires résultant des voyages incitatifs et des autres récompenses non monétaires offertes par MONAT. Dans certaines circonstances, la valeur du voyage incitatif peut être signalée à l'autorité fiscale compétente, conformément aux lois fiscales du pays.

S'il y a lieu, l'hébergement et le billet d'avion payés par MONAT seront déclarés à l'autorité fiscale. Les partenaires de marché qui s'inscrivent mais qui n'assistent pas à l'évènement ou sont incapables d'y assister demeureront responsables de la valeur imposable des coûts non remboursables encourus par MONAT. Voici un exemple de la valeur imposable du voyage qui s'appliquerait si un partenaire de marché est incapable d'y participer : un minimum d'une nuit à l'hôtel, les taxes perçus par l'hôtel et les frais de centre de villégiature. Les billets d'avion non remboursables payés par MONAT seront inclus dans la déclaration de revenus imposables selon les lignes directrices concernant l'imposition en vigueur dans votre pays au moment de ce voyage.

**Q : QUAND LA LISTE OFFICIELLE DES PERSONNES QUALIFIÉES POUR LE VOYAGE PASSPORT 2025 SERA-T-ELLE ANNONCÉE?**

R : La période de qualification pour Passport 2025 se termine le 31 janvier et la liste officielle des personnes qualifiées sera annoncée en février 2025.

Veillez noter que la qualification pour le voyage est sujette à un examen de conformité pour prévenir l'achat de primes et la manipulation des promotions. Tout achat ou inscription qui ne respecte pas les politiques et procédures de MONAT sera inadmissible et les primes ne seront pas payées. De plus, toute violation des Politiques et procédures de MONAT rendrait un partenaire de marché inadmissible à participer au programme et pourrait avoir un effet immédiat sur le compte du partenaire de marché, allant jusqu'à et comprenant la suspension du compte ou la résiliation.